

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-857/SG/FP infligeant un blâme à un agent d'hospitalisation du corps territorial de la Santé publique .

n° 72-857/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
2 juin 1972

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro  
25 juin 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Guirreh Robleh Farah, agent d'hospitalisation principal, 3e échelon, du cadre territorial de la Santé publique en service au Centre de pneumo-physiologie Paul-Faure (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales) pour absence non motivée des journées du 4, 5 et 6 mai 1972 et pour n'avoir pas assuré son service de garde le dimanche 7 mai 1972.